

RÉGIMENT DE LORRAINE

INFANTERIE FRANÇAISE

HISTORIQUE

ANCIEN RÉGIME

par le général SUSANE

LORRAINE

Colonels et Mestres de camp

- 1.- **LA VALDISÈRE** (N., baron de), **avril 1644**
- 2.- **ROCHEFORT** (N. d'**ALOIGNY** de), **juillet 1652**
- 3.- **BALTHAZARD** (Jean de), **1658**
- 4.- **SALLIÈRES** (Henri de **CHAPELAS** de), **1665**
- 5.- **LIGNERAC** (Joseph de **ROBERT**, marquis de), **31 décembre 1690**
- 6.- **COTTERON** (N.), **juillet 1705**
- 7.- **CEBERET** (Claude, marquis de), **27 octobre 1706**
- 8.- **RIEUX** (Louis-Auguste, marquis de), **15 mars 1718**
- 9.- **LIVRY** (Paul Sanguin, marquis de), **16 avril 1718**
- 10.- **MONCAN** (Jean-Baptiste de **MARIN**, comte de), **20 mars 1744**
- 11.- **BEAUVAU-CRAON** (Ferdinand-Jérôme, chevalier de), **26 février 1746**
- 12.- **CUCÉ** (Louis-Bruno de **BOISGELIN**, comte de), **14 décembre 1760**
- 13.- **MORTEMART** (Victurnin-Jean-Baptiste-Marie de **ROCHECHOUART**, duc de), **20 mars 1774**
- 14.- **PRASLIN** (Antoine-César de **CHOISEUL**, comte de), **10 mars 1788**
- 15.- **OLONNE** (Pierre-François, vicomte d'), **23 novembre 1791**
- 16.- **COLOMB** (Joseph-Antoine), **16 mai 1792**

Ce régiment est un de ceux dont la destinée a éprouvé les révolutions les plus singulières.

Il est d'origine piémontaise, et jusqu'à la paix des Pyrénées il n'a servi dans l'armée française qu'à titre d'auxiliaire sous le nom de *Carignan*.

Il avait été levé en **avril 1644** par Thomas-Emmanuel-Philibert de **SAVOIE**, prince de **CARIGNAN**, et avait eu, paraît-il, pour noyau, la compagnie des *Gardes* de ce prince. Dans les premières années de son existence, il était fort de 1 000 hommes et obéissait aux ordres d'un mestre de camp ou colonel en second, nommé le baron de **LA VAL d'ISÈRE**.

Le premier fait d'armes auquel prend part le régiment de *Carignan*, du moins pour le compte de la France, est le siège de **Bigevano**, au mois d'**août 1645**.

Le **19 octobre** suivant, on le voit au combat de **La Mora**.

En **1646**, il est de l'expédition d'**Orbitello**, commandée par le prince **THOMAS** : il s'embarque, **2 mai**, au bourg de **Vay**, dans la rivière de Gênes, sur la flotte du duc de **BREZÉ**, arrive le **10** dans la

rade de **Telamone**, débarque au pied du mont **Argentaro** après une vive résistance, et se distingue à la prise du fort des **Salines**.

L'expédition ayant manqué son but, le régiment revient en Piémont, est mis en garnison à **Trino** et y reste jusqu'en **1648**.

Cette année il est envoyé à **Casal**, et quand, en **1649**, les troupes françaises sont rappelées à cause de la Fronde, il passe, lui aussi, les Alpes et va servir en Guyenne.

Il demeure dans cette province jusqu'en **1652**, joint alors la Cour réfugiée derrière la Loire et fait partie de la petite armée avec laquelle **TURENNE** ramène le **ROI** à **Paris**.

CARIGNAN s'est extrêmement distingué, **2 juillet**, à la bataille du **faubourg Saint-Antoine**.

Il était placé, avec le régiment d'*Huxelles*, à l'extrême gauche, dans les jardins du financier **RAMBOUILLET**, qui couvraient alors l'espace compris entre la rue de Charenton et la Seine, et quoique le baron de **LA VAL d'ISÈRE** eût été tué des les premiers coups de fusil, il parvint à déloger les troupes du prince de **CONDÉ**, qui se faisaient successivement un retranchement de chaque mur de clôture.

Il comptait alors 30 compagnies.

Au mois d'**octobre**, les 8 premières compagnies, les anciennes compagnies italiennes, retournèrent en Piémont : les 22 autres, qui, suivant toute apparence, avaient été formées en Guyenne et composées de Français, prirent la même route en **décembre**.

Après quelques opérations sans importance, le régiment revint tout entier prendre ses quartiers dans le Dauphiné.

Le **18 avril 1653**, *Carignan* arrive à **Turin** ; le duc de **SAVOIE** le vient voir.

On le rencontre, **23 septembre**, au combat de **La Roquette** sur le Tanaro, et il hiverne dans la vallée de **Saint-Martin**.

Il se fait remarquer en **1655** au siège de **Pavie**, où il a 3 officiers mis hors de combat.

En **1656**, Thomas-François de **SAVOIE-CARIGNAN-SOISSONS** devient, par la mort de son père, propriétaire du régiment.

Celui-ci fait, cette année, le siège de **Valenza**, où son lieutenant-colonel est blessé, et il termine cette guerre en **1658**, par le siège de **Mortara**.

Après la paix des Pyrénées, le prince de **CARIGNAN**, ne pouvant faire entretenir son régiment en Savoie, le donna à **LOUIS XIV**.

Le corps fut dès lors admis dans l'armée française, mais sur le pied étranger et à 10 compagnies seulement.

Ici, l'on eût pu perdre la trace du régiment, sans la note suivante, qui nous remet sur la voie :

« **LOUIS XIV**, pour réduire à l'impuissance les Iroquois qui troublaient les établissements, envoie au printemps au Canada un beau régiment d'infanterie. Le régiment choisi est celui de *Carignan*, qui vient de faire avec éclat la campagne de Hongrie et qui est donné à cette occasion à **Henri de CHAPELAS**, sieur de **SALLIÈRES**, colonel du régiment de ce nom qui y fut incorporé. »

A l'aide des traditions conservées et du résultat de nouvelles recherches, on peut établir ceci : au mois de **mai 1665**, les 10 compagnies de *Carignan*, présentant ensemble un effectif de 1000 hommes, vont s'embarquer à **La Rochelle** pour passer au Canada avec un régiment allemand, qu'on appelait le régiment de *Balthazard*.

Le prince de **CARIGNAN** ne suivit point son régiment en Amérique, et la totalité des troupes embarquées fut placée sous les ordres de Jean de **BALTHAZARD**, probablement le même officier qui avait formé le régiment de cavalerie *Royal-Cravates*.

On constitua à cet effet une espèce de brigade ou de régiment de marche, qui prit le nom de *Carignan-Balthazard* et qui conserva 2 drapeaux colonels.

La compagnie du prince de **CARIGNAN** était la 1^{ère}, et celle de **BALTHAZARD** la 2^e. M. de **BALTHAZARD** étant mort la même année, fut remplacé par M. de **SALLIÈRES**, qui était le premier capitaine de *Carignan*.

Cela n'apporta d'ailleurs aucun changement à l'organisation du corps, qui prit seulement le titre de *Carignan-Sallières*.

Carignan-Sallières est le premier régiment de troupes réglées et soldées par l'état, qui ait franchi l'Atlantique pour aller porter la gloire des armes françaises dans le Nouveau Monde.

A peine arrivé à **Québec**, il prit part à une expédition dirigée contre les tribus iroquoises du **lac Champlain**, et ce fut lui qui, sous la direction du capitaine de **LA MOTHE**, construisit le fort **Sainte-Anne** dans une île du lac.

Le **1^{er} octobre 1666**, une petite armée commandée par M. de **TRACY**, et composée de 600 hommes du régiment et de 1200 colons ou Algonquins, partit du fort **Sainte-Anne** pour aller détruire les habitations des Iroquois ; l'expédition remonta le Champlain, et avant de passer dans le lac du Saint-Sacrement, elle construisit, près du saut qui sépare ces deux nappes d'eau, un fortin dans lequel M. de **SALLIÈRES** fut laissé avec 4 compagnies de son régiment pour assurer le retour de l'armée. Celle-ci continua sa route, s'enfonça dans les vieilles forêts qui recelaient les huttes des sauvages, détruisit leurs campements, et, après une course plus pénible que périlleuse, rentra à **Québec** le **5 novembre**.

On ignore ce que fit le régiment l'année suivante.

Au mois de **juin 1668**, les deux compagnies colonelles, de 60 hommes chacune, débarquaient à **La Rochelle**.

Tout le reste était resté au Canada.

Il est probable que le gouvernement, qui n'attachait alors qu'une médiocre importance à cette colonie, se lassa de solder des troupes dont la présence en Amérique ne semblait profiter qu'aux trappeurs et marchands de pelleteries, et qu'il autorisa les soldats des compagnies ordinaires à passer au service des colons.

Dans un mémoire au Roi **LOUIS XV**, le maréchal de **NOAILLES** présente ces soldats restés en **1668** au Canada comme les véritables fondateurs de la colonie.

Quant aux compagnies colonelles, qui appartenaient au prince de **CARIGNAN** et à M. de **SALLIÈRES**, on ne crut pas pouvoir en disposer ainsi ; et elles étaient rentrées en France.

De **1668** à **1671**, elles furent entretenues l'une à côté de l'autre, sans faire corps cependant.

En **1671**, au moment où se préparait la guerre de Hollande, le prince de **CARIGNAN** reçut l'invitation de rétablir son régiment sur le pied de 16 compagnies.

Il proposa à M. de **SALLIÈRES** qui n'avait pas l'espoir de se voir traiter avec la même faveur, d'incorporer définitivement sa compagnie dans le corps dont il était propriétaire, mais qu'il ne voulait pas commander en personne, sous la condition que M. de **SALLIÈRES** aurait le titre et les fonctions de colonel-commandant, qu'il conserverait un drapeau blanc dans la compagnie qui lui appartenait en propre, et que le régiment porterait, comme auparavant, le titre de *Carignan-Sallières*.

Cette proposition était trop avantageuse pour ne pas être acceptée par M. de **SALLIÈRES**, et de là naquit une bizarrerie qui, dans ces temps d'étiquette et de respect pour les choses établies, devait durer près de cinquante ans.

Le régiment de *Carignan-Sallières* a fait la campagne de **1672** sous le maréchal d'**HUMIÈRES** : il fut mis en garnison à **Courtrai** et il y demeura 2 ans.

En **1674**, quelques compagnies passèrent en Sicile : elles défendirent courageusement, **8 février 1675**, le fort de **Castellazo** contre une entreprise des Espagnols : le capitaine de **GRANDCOMBE** tua de sa main 3 Espagnols et fut blessé.

Le gros du régiment se rendit en **1675** de **Courtrai** à **Huy**, il évacua **Huy** en **avril 1676**, après en avoir rasé les fortifications, et alla tenir garnison à **Philippeville**.

Le **18 juillet** de cette année **1676**, la propriété du corps était passée à Louis-Thomas de **SAVOIE**, comte de **SOISSONS**, neveu du prince de **CARIGNAN** et père du célèbre prince **EUGÈNE**.

M. de **SALLIÈRES**, vieux et fatigué, renonça alors à sa part de commandement, mais il tint à transmettre à son fils sa compagnie colonelle et son drapeau blanc, qui continua de flotter à côté du véritable drapeau colonel, jusqu'à la retraite de **SALLIÈRES** fils, qui n'eut lieu qu'en **octobre 1718**.

Le régiment, qui avait pris le nom de *Soissons*, eut le rare honneur d'ouvrir la tranchée devant **Valenciennes**, en **1677**, en même temps que les *Gardes Françaises* et *Picardie* : c'était une galanterie que le **ROI** faisait au jeune colonel, ou plutôt à sa mère.

Les grenadiers, conduits par le lieutenant-colonel **LA PIERRE**, prirent part à la fameuse attaque où cette place fut emportée par l'heureuse témérité des mousquetaires, qui se communiqua aux troupes commandées pour les soutenir.

Soissons fit encore cette année les sièges de **Cambrai** et de **Saint-Ghislain** : le lieutenant-colonel reçut au dernier une blessure considérable.

En **1678**, le régiment assista à la prise de **Gand** et d'**Ypres**.

Au mois de **juin**, il partit pour l'Alsace et fit le siège de **Kehl**.

Au siège de **Luxembourg**, en **1684**, le major de **VILLAINCOURT**, à la tête d'un piquet, s'empare d'une demi-lune, évente les fourneaux de mine qui y étaient préparés, et se loge dans l'ouvrage : 3 officiers sont blessés dans cette affaire.

En **1688**, *Soissons* est à l'armée du Rhin ; il participe à la prise de **Philippsbourg**, de **Manheim** et de **Frankenthal**.

L'année suivante, il sert dans les Pays-Bas et se distingue à **Walcourt**.

Il y commence l'attaque avec le régiment de *Guiche*, et quand la fortune se tourne contre nous, ses grenadiers, se dévouant au salut de l'armée, se jettent au-devant de la cavalerie ennemie et arrêtent son élan.

Il se fait encore remarquer au combat de **Gerpines**, **5 septembre 1689**, et à la bataille de **Fleurus**, **1^{er} juillet 1690**.

Il formait, à **Fleurus**, brigade avec *Champagne*, et fit mettre bas les armes à 1 200 hommes retranchés dans un château voisin du champ de bataille.

Fleurus coûta au régiment 3 officiers tués ; lieutenant-colonel de **VILLAINCOURT**, le major de **SENNEVILLE** et 7 officiers inférieurs furent blessés.

Au mois de **décembre**, le **ROI**, mécontent du comte de **SOISSONS**, lui retire son régiment et met celui-ci sur le pied ordinaire, en lui donnant le titre de la province de **Perche**.

Les grenadiers de *Perche* se signalent, en **1691**, au siège de **Mons**, et leurs sergents obtiennent, comme ceux du régiment du *Dauphin*, le privilège du port de la fourche.

Le régiment se rend de là au bombardement de **Liège** ; le lieutenant-colonel de **CLOGNY** y est blessé en défendant la Chartreuse contre des dragons qui voulaient enclouer les canons d'une batterie.

A la fin de cette année, *Perche* passe à l'armée du Rhin et fait avec elle la campagne de **1692**.

En **1693**, il est sur les Alpes ; il s'empare, **3 octobre**, des hauteurs et du château de **Piosasco**, et le lendemain il se couvre de gloire à la **Marsaglia**.

Placé à l'aile gauche, avec le régiment de *Vendôme*, il engage vigoureusement l'action, marche la baïonnette au bout du fusil contre la cavalerie piémontaise, l'arrête, la charge et met en désordre ces escadrons, qui se croyaient déjà sûrs de la victoire.

Tombant alors par une conversion sur le flanc de l'infanterie, il renverse les bataillons les uns sur les autres et achève la déroute des Alliés.

En parlant de cette admirable charge, un officier espagnol disait :

"*Je crois que les Français ne se servent de poudre à canon que pour faire les réjouissances.*"

Perche se trouva encore, en **1693**, à l'attaque du château de **Marignana** ; le colonel de **LIGNERAC** y fut blessé.

Les campagnes suivantes n'offrent plus, sur les Alpes, d'autre fait intéressant que le siège de **Valenza**.

La paix faite avec le duc de **SAVOIE**, le régiment passe à l'armée du Rhin et fait la campagne de **1697** avec le maréchal de **CHOISEUL**.

Porté à 2 bataillons en **1701**, il sert d'abord sur le Rhin.

Il est envoyé en Italie en **janvier 1702**, fait partie du corps d'observation du prince de **VAUDÉMONT**, combat à côté de *Piémont* à **Luzzara**, et est écrasé à la 4^{ème} charge des Impériaux. Le colonel de **LIGNERAC** a l'épaule traversée par une balle.

En **1703**, *Perche*, pendant que le duc de **VENDÔME** marche sur **Trente**, est laissé à **Dezenzano**, à la garde des magasins et des communications.

Il passe l'hiver suivant dans le Montferrat, se trouve en **1704** à la prise de **Verceil** et d'**Ivrée**, puis au siège de **Verrue**.

Après la capitulation de cette place, en **avril 1705**, il est mis sous les ordres du grand prieur de **VENDÔME** ; il se distingue avec *Limosin*, au combat de **Moscolino**, où il a 2 officiers et 27 soldats tués ou blessés, rallie la grande armée la veille de la bataille de **Cassano**, et prend place au centre de la ligne.

Ce fut sur ce point que le prince **EUGÈNE** dirigea ses efforts, aussi le régiment y fut-il fort maltraité.

Il prit ses quartiers d'hiver à **Rivoli d'Isori**.

Le **19 avril 1706** est un jour de gloire pour le régiment.

Dans l'ordre de bataille de **Calcinato**, il était en réserve derrière l'aile droite, qui allait supporter à elle seule le choc de l'ennemi.

La cavalerie de cette aile, chargée par les escadrons impériaux, fut mise en désordre et prit la fuite : l'armée allait être tournée, quand la brigade de *Perche*, commandée par le colonel **COTTERON**, s'avance en plaine rase au-devant de cette cavalerie victorieuse, l'arrête et donne le temps à **VENDÔME** de rallier les escadrons français et de les ramener à la charge.

Après cette belle journée, le régiment se rendit devant **Turin** et fut établi entre la Doria et la Stura.

Il combattit avec un rare courage, le **8 septembre**, et perdit son brave colonel, un homme qui avait, à force de mérite, contraint la fortune à lui faire une place.

Le lendemain, un piquet du corps qui servait sous le comte de **GRANCEY** contribua au succès du combat de **Castiglione**, faible consolation après un pareil revers.

Perche, réduit à 336 hommes, repasse les Alpes, et se rend en **mars 1707**, à l'armée de Flandre.

Il reste longtemps cantonné autour de **Commynes**.

Il se distingue, en **1708**, à **Audenarde**, en couvrant la retraite de la Gendarmerie ; il se signale au combat de **Winendaël**, et quelques jours plus tard il attaque 1600 hommes, campé à **Hondscoote**, et les accule dans un clos où ils sont contraints de se rendre à discrétion, avec un officier général, 80 officiers, 12 drapeaux et 6 étendards.

A **Malplaquet**, en **1709**, la brigade de *Perche* est une des trois à la tête desquelles **VILLARS** essaie de rétablir le combat à gauche.

Après la blessure du maréchal, qui fait échouer cette manœuvre, le régiment fait sa retraite en bon ordre et favorise celle de l'artillerie.

Il continue de servir en Flandre ; se trouve en **1711** à l'attaque d'**Arleux** et parvient, en **1712**, à se jeter dans **Landrecies**, quoique la place fût déjà investie de toutes parts. Après la journée de **Denain**, les Alliés lèvent le siège de **Landrecies** ; *Perche* se met à leur poursuite et contribue à la reprise de **Douai**, du **Quesnoy** et de **Bouchain**.

En **1713**, il est sur le Rhin et fait les sièges de **Landau** et de **Fribourg**.

Le général autrichien de **VAUBONNE** couvrait les approches de **Fribourg** dans un camp retranché placé sur les hauteurs escarpées de **Roscof**.

La brigade de *Perche* est chargée d'aborder le côté le plus difficile : le colonel de **CEBERET**, faisant passer dans le cœur de ses grenadiers l'ardeur qui l'anime, franchit avec eux tous les obstacles, essuie deux décharges, pénètre le premier dans les barricades avec tant d'impétuosité que les Impériaux sont forcés et mis en déroute.

Lorsque **Fribourg** ouvre ses portes, *Perche* y est mis en garnison.

Le **25 décembre**, il fait une course dans le **Wurtemberg**, attaque un corps fortement retranché et rentre dans **Fribourg** avec 400 prisonniers que la cavalerie légère impériale ne put parvenir à lui enlever, quoiqu'elle n'eût cessé de le harceler pendant sa retraite.

Fribourg fut évacué en **1714**. *Perche* rentra en France et fut réduit à un bataillon.

Il a fait la campagne de **1719** sur les Pyrénées et a pris part à la réduction de **Fontarabie**, de **Saint-Sébastien**, d'**Urgell** et au blocus de **Roses**.

On le trouve, en **1723**, au camp de la Moselle et, en **1733**, à l'occupation de la Lorraine.

L'année suivante, il est appelé sur le Rhin, prend part à l'attaque des lignes d'**Ettlingen** et fait le siège de **Philippsbourg**.

Il passa l'hiver à **Worms**, servit, en **1735**, dans l'électorat de **Trèves** et combattit à **Klausen**. Après cette action, il fut cantonné à **la Chartreuse**, entre **Trèves** et **Consaarbrück**, et fut, à la paix, mis en garnison à **Saint-Venant**, puis dans les places de la Lorraine, où il demeura pendant les premières

campagnes de la guerre de la succession d'Autriche, faisant partie de l'armée de réserve du maréchal de **NOAILLES**.

Il se trouva, en **1743**, à la bataille de **Dettingen**, et partit ensuite à marches forcées pour le Dauphiné, où il prit part à l'attaque de **Pont** : ce fut son dernier fait d'armes sous le titre de *Perche*.

C'est en **mars 1744**, et par une ordonnance datée du **20**, que fut effectuée la réunion du régiment de *Perche* et du régiment des *Gardes Lorraines* en un seul corps de 2 bataillons, qui conserva le rang de *Perche* et prit le titre de *Gardes de Lorraines*, que l'usage a transformé en celui de *Gardes Lorraines*.

Dès **avril 1737**, le roi **STANISLAS** avait eu un bataillon de Gardes à pied, sans doute pour remplacer le régiment de cavalerie qu'il remettait à **LOUIS XV**.

Ce bataillon avait été formé de 300 invalides choisis à l'Hôtel parmi les bas officiers, et qui était commandé par M. de **MONCAN**.

Une ordonnance du **6 avril 1740** mit ce corps sur le pied de régiment, avec un seul bataillon.

Voici le préambule de cette ordonnance :

"Sa Majesté ayant agréé la levée d'un régiment d'infanterie des *Gardes Lorraines*, qui sera composé de 17 compagnies de 30 hommes, dont 1 de grenadiers, avec prévôté, a ordonné que les capitaines et autres officiers de ce régiment qui seront choisis, travailleront incessamment à mettre sur pied les compagnies dont ils auront le commandement et à les composer du nombre marqué ci-dessus de naturels du pays, de l'âge et taille requis, en vertu des ordres qui leur seront délivrés par le roi **STANISLAS** de Pologne, duc de **LORRAINE**, etc..."

Ce régiment, dont les cadres furent sans doute fournis en partie par les sous-officiers invalides de **1737**, qui eut pour colonel M. de **MONCAN**, et pour colonel en chef le prince de **BEAUVAU**, était vêtu d'un habit jaune à parements noirs.

Il avait, lui aussi, fait la campagne de **1743** sur le Rhin et combattu à **Dettingen**.

Il avait achevé l'année dans les lignes de la **Lauter** et était passé à l'armée d'Italie au commencement de **1744**.

L'incorporation avec *Perche* eut lieu aussitôt après son arrivée.

Cette prompte suppression d'un corps qui avait à peine quatre ans, sept ans au plus d'existence, fut sans doute déterminée par les mêmes motifs de modestie et d'économie qui avaient déjà conduit **STANISLAS** à se débarrasser de *Royal-Pologne-Cavalerie*, et **LOUIS XV**, dans ce cas comme dans l'autre, en agit galamment avec son beau-père en conservant au corps un titre qui rappelait sa première destination.

En effet, quoique le régiment de *Perche* ait formé le 1^{er} bataillon, tout ce qui lui appartenait en propre disparut dans cette réorganisation.

Ses vieilles enseignes, rouge et bleu dans chaque quartier, par triangles assemblés base à base sur les diagonales de l'étoffe, firent place à de nouveaux drapeaux aux couleurs et aux armes des ducs de **LORRAINE**, et montrant 2 quartiers jaunes et 2 quartiers noirs opposés, une couronne ducale au centre de la croix blanche et 5 aiglons noirs dans chaque branche.

L'habit gris blanc, aux parements rouges, aux poches en long garnies de boutons blancs, fut remplacé par un habit bleu orné d'agrèments et de boutons blancs.

Le colonel de **LIVRY** fut remercié, et le commandement titulaire du corps fut donné à Charles **JUST**, prince de **BEAUVAU**, qui se fit représenter par le comte de **MONCAN**.

L'anomalie des 2 drapeaux blancs colonels faillit se renouveler, et il fallut une ordonnance spéciale, en date du **1^{er} septembre 1744**, pour faire disparaître l'un de ces deux drapeaux.

Voici cette ordonnance, qui est intéressante, en ce qu'elle apporte un nouveau fait formel propre à éclaircir une question controversée, et des détails sur l'organisation intérieure des régiments d'infanterie.

"S.M. ayant, par son ordonnance du **20 mars** dernier, fait joindre le régiment d'infanterie du *Perche* à celui des *Gardes de Lorraine*, pour en former le 1^{er} bataillon et tenir entre ceux de son infanterie le même rang que celui du *Perche*, a jugé à propos d'expliquer ses intentions par la présente, sur l'ordre dans lequel marcheront dorénavant les compagnies qui composent les deux bataillons de ce régiment, et, en conséquence, elle a ordonné et ordonne ce qui suit :

- Art. 1^e. La compagnie colonelle dudit régiment du *Perche* conservera seule ce titre, avec le drapeau blanc ; celle qui étoit ci-devant la colonelle du régiment des *Gardes de Lorraine*, ne

- l'aura plus dorénavant, ni le drapeau blanc et deviendra compagnie factionnaire, pour prendre, entre les autres compagnies du régiment, le rang qui lui appartiendra.
- Art. 2. La compagnie commandée par le sieur d'**AUDIFFRET**, lieutenant-colonel en pied du régiment des *Gardes de Lorraine*, en conservera le rang dû à son grade. Cette compagnie passera au 1^{er} bataillon, où elle marchera après celle du sieur de **CASTERON**, lieutenant-colonel dudit régiment du *Perche*, de même que la compagnie de **MONCAN** marche après la colonelle du régiment des *Gardes de Lorraine*: mais la dite compagnie d'**AUDIFFRET**, venant à vaquer, deviendra compagnie factionnaire, et servira au rang qui lui sera échu.
 - Art. 3. S.M. veut que le plus ancien capitaine soit pourvu du commandement du second bataillon de ce régiment, et que sa compagnie y passe à la tête...
 - Art. 4. Ordonne en conséquence S.M. que l'état-major du régiment du *Perche* sera supprimé, et que celui qui est au régiment des *Gardes de Lorraine* sera conservé sur le même pied qu'il existe actuellement... »
 - Art. 5. Entend S.M. qu'à l'exception des compagnies ci-dessus désignées, toutes les autres qui composent les deux bataillons de ce régiment passent à leur tour du second bataillon au premier, et de celui-ci au second, pour y prendre le rang qui leur appartiendra conformément aux ordonnances et usages pratiqués dans l'infanterie... »

Le régiment des *Gardes Lorraines*, ainsi reconstitué, servit, en **1744**, sous le prince de **CONTI**, à l'attaque de **Montalban**, à la prise de **Villefranche**, de **Montalban** et de **Nice**, au passage de vive force des Alpes, aux sièges de **Demont** et de **Coni** et à la bataille de **La Madonna degl'Ulmi** ; sur la fin de cette journée, le 1^{er} bataillon s'élança avec une rare intrépidité sur les Piémontais, auxquels des renforts venaient de rendre confiance, et acheva leur déroute.

En **1745**, le régiment se signala aux sièges d'**Acqui** et de **Tortone**, au combat du **Refudo**, et à la prise d'**Alexandrie**, de **Valenza**, d'**Asti** et de **Casal**.

En **mai 1746**, les grenadiers eurent la tête de l'attaque du pont de **Casal-Bajano**, et l'emportèrent après une heure et demie de combat acharné, où le colonel chevalier de **BEAUVAU** fut blessé.

Le régiment se trouva ensuite à la bataille de **Plaisance**, qui nous fit perdre l'Italie, et il se couvrit de gloire pendant la retraite au sanglant combat du **10 août**, où le passage du **Tidone** fut disputé avec furie à l'armée française que l'on espérait anéantir.

Deux fois les Alliés se jetèrent sur nos ponts pour les détruire, et chaque fois ils furent vigoureusement repoussés par les brigades d'*Anjou* et des *Gardes Lorraines*, qui sauvèrent l'armée.

Pendant le reste de cette campagne et la suivante, le régiment défendit la Provence, et lorsque les Impériaux eurent repassé le Var, il prit part à la conquête de **Nice** et de **Vintimille**.

Il revint plus tard porter secours à cette dernière ville, et se trouva aux deux combats qui furent livrés au pied de son château.

Il a été porté à 3 bataillons le **20 septembre 1747**, et il a encore fait la campagne de **1748** sur les Alpes.

La paix d'**Aix-la-Chapelle** le ramena en France.

Le 3^e bataillon fut réformé le **24 décembre**, et les deux autres se rendirent auprès de **STANISLAS** à **Lunéville** : ils y demeurèrent jusqu'à la guerre de Sept ans.

Le régiment fait partie en **avril 1757** du premier rassemblement de troupes françaises sous **Wesel**.

Il assiste à la bataille d'**Haastembeck**, à la conquête du Hanovre et poursuit l'armée anglo-hanovrienne jusqu'à **Zell**.

En **janvier 1758**, après la violation de la convention de **Closterseeven**, il marche sur **Brême**, bat l'avant-garde hanovrienne à **Riddersshade** et s'empare de ce poste.

Il rallie alors le corps du duc de **BROGLIE**, qui lui confie la garde d'**Hoya** sur la Weser.

Il y est attaqué, **23 février**, par le prince Ferdinand de **BRUNSWICK**.

Le comte de **CHABOT**, qui commandait dans **Hoya**, fait évacuer et brûler le faubourg au-delà du Weser et envoie un aide de camp au duc de **BROGLIE** pour réclamer des renforts.

Pendant ce temps le prince **FERDINAND** passe le Weser au-dessus d'**Hoya** et attaque les *Gardes Lorraines* par tous les débouchés de cette ville ouverte.

La résistance fut longue et vigoureuse : le chevalier de **BEAUVAU** et le lieutenant-colonel de **CHASTELLAR** firent tout ce qu'il était possible de faire, mais il fallut céder le terrain.

Le régiment, qui avait perdu 15 officiers et à qui il ne restait que 300 hommes valides, fit sa retraite sur **Brême**.

En arrivant aux portes de cette ville, on apprend que l'ennemi l'avait occupée le jour même. Il fallut retourner sur ses pas.

Le régiment parvint cependant à gagner **Wilshofen** ; il y passa le Weser, brûla le pont et se retira à **Dulmen** sans s'être laissé entamer par les troupes légères qui le harcelaient. Il gagna de là **Osnabrück** et rallia, **7 mars**, l'armée du comte de **CLERMONT**, qui, le jugeant trop faible pour continuer la guerre, le renvoya en France.

Les *Gardes Lorraines* demeurèrent à **Lunéville** jusqu'en **1761**.

Le régiment reparut cette année en Allemagne à l'armée du prince de **SOUBISE**.

Ses compagnies d'élite se firent remarquer au combat de **Werle**, à l'attaque du moulin et du château de **Schaffhausen**.

A la fin de la campagne de **1762**, le régiment fut placé à **Bitche**.

En **mai 1763**, le 1^{er} bataillon fut mis en garnison à **Lunéville** et le 2^e à **Metz**.

Celui-ci retourna à **Bitche** en **décembre**, et le régiment se trouva réuni à **Lunéville** en **novembre 1764**.

Il fit le service auprès de **STANISLAS** jusqu'à la mort de ce prince, arrivée le **23 février 1766**, et par ordonnance du **28 mars**, il cessa de porter le nom de *Gardes Lorraines*, pour prendre celui de la province de Lorraine, définitivement incorporée à la France, titre qui avait déjà été porté avant lui par d'autres corps d'infanterie.

Il fut mis sur le pied des autres régiments de provinces et quitta l'habit bleu galonné pour prendre l'uniforme blanc avec les boutons jaunes, le collet, les revers et les parements noirs, probablement en signe de deuil.

Cette couleur noire a été changée en **1776** ; le régiment a porté jusqu'en **1779** les revers, les parements et le collet vert foncé.

Lorraine quitta **Lunéville** en **avril 1766** pour se rendre à **Briançon**.

Il passa de là à **Carcassonne** au mois de **novembre**, puis à **Toulon** en **juin 1768**, à **Landau** en **juin 1770**, à **Phalsbourg** en **juillet 1771**, à **Strasbourg** en **juillet 1771**, à **Strasbourg** en **octobre 1771**, à **Dunkerque** en **octobre 1772**, à **Caen** en **octobre 1774**, à **Dinan** et **Saint-Servan** en **février 1778**. Il fit partie du camp de **Paramé** au mois de **septembre**, et il occupa, en **1779**, **Eu**, **Dieppe** et **Bolbec**.

En **1780** et **1781**, on le trouve à **Pont-Audemer** et **Honfleur**.

Il se rend à **Brest** en **octobre 1781** et fournit successivement jusqu'à 1 064 hommes pour la garnison des vaisseaux ; ce qui restait à terre partit pour **Lisieux** en **octobre 1782** et pour **Caen** en **mai 1783**. Le régiment est en entier à **Lille** au mois de **novembre**.

Depuis il est allé à **Berghes** et **Gravelines** en **octobre 1785**, à **Bayeux** en **avril 1786**, à **Saint-Lô** en **novembre 1787** et à **Bayeux** en **avril 1788**.

Il fut appelé à **Rennes** en **1789** par le général **LANGERON**, à cause des troubles excités dans cette ville par la nouvelle de la prise de la Bastille.

En quittant **Rennes**, *Lorraine* détache 235 hommes à **Lorient** pour la sûreté de la flotte et retourne à **Bayeux**.

En **juin 1791**, le 2^e bataillon va à **Saint-Lô**, et en **septembre** le régiment tout entier se met en route pour **Givet**.

En **1792**, le 1^{er} bataillon seul est appelé à l'armée active. Il se trouve le **30 avril** au combat de **Quiévrain**.

Lorsque **DUMOURIEZ** marche à la conquête de la Belgique, les 2 bataillons sont envoyés à l'armée des Ardennes commandée par le général **VALENCE**, qui, après avoir battu **BEAULIEU** dans les bois d'**Asche**, occupe **Namur** et entreprend le siège de la citadelle de cette ville.

Dans la nuit du **30 novembre**, les grenadiers du 47^e emportent le fort **Villote** par une action des plus hardies ; le général **LE VENEUR** de **TILLIÈRES**, chargé de l'attaque, se décide à emporter le fort par la gorge. Il y avait entre la citadelle et cette gorge une caponnière palissadée qui conduisait au fort par deux voûtes également palissadées, dont une seule était gardée.

LE VENEUR part à minuit à la tête de 1200 grenadiers et franchit sans obstacles les palissades de la première voûte ; à la deuxième, les sentinelles crient et font feu.

LE VENEUR, trop petit pour franchir la palissade, dit à un vigoureux grenadier de la lancer par-dessus.

La chose fut ainsi faite, et **LE VENEUR**, suivi à l'instant par 60 grenadiers du 47^e, égorge les sentinelles et enlève le fort avant que la garnison ait eu le temps de mettre le feu aux mines dont il était sillonné.

La citadelle de **Namur** capitula le **2 décembre**.

Les 2 bataillons de *Lorraine* ont servi jusqu'à la fin sur la frontière du Nord et des Ardennes. On les cite encore au combat de **Landrecies** le **30 avril 1794**.

Le **26 juin** de la même année, ils devinrent les premiers bataillons des 93^e et 94^e demi-brigades.

La 93^e, passée à l'armée de Sambre et Meuse, est entrée, **26 février 1796**, dans la formation de la 49^e nouvelle, qui s'est distinguée aux armées d'Allemagne et de Batavie, notamment à **Zypp, Berghen, Alkmaer et Castricum**, a été incorporée, en **1803**, dans le 24^e régiment de ligne – *Voir Piémont*.

La 94^e est entrée, **17 février 1796**, aussi à l'armée de Sambre et Meuse, dans l'organisation de la 2^e nouvelle, qui, attachée aux armées d'Allemagne, d'Helvétie, du Danube et d'Italie, a pour principal titre de gloire les combats livrés autour de **Zurich** en **1799**.

Après une station à **Toulouse** et à **Toulon**, le 2^e régiment de ligne a été embarqué, de **1803** à **1806**, sur l'escadre de **Toulon**.

Il fait ensuite partie de l'armée d'Italie, envoie, en **1808**, une partie de ses bataillons à la Grande Armée et les autres au corps d'observation des Pyrénées, et sert ainsi jusqu'en **1812** en Allemagne et en Catalogne.

En **1813** et **1814** il est tout entier au 2^e corps et dans les garnisons de **Custrin** et de **Magdebourg**.

En **1815**, il est à la Grande Armée. Le 2^e, licencié à **Poitiers**, a concouru en **1816** à la formation de la *Légion de Lot-et-Garonne*, 50^e de ligne actuel.
